

SAINT-HONORÉ/JEANNE D'ARC

Ils ont révisé le code de la route

Le comité de quartier organise régulièrement des réunions publiques. La dernière a permis aux participants de mettre à jour leurs connaissances du code de la route. Un moment convivial qui a rassemblé plus de 50 personnes, jeunes et moins jeunes du quartier. Guy a, lui, été convié par son voisin, Francis Berthe : *« Je viens voir mon niveau de connaissance du code sachant qu'il évolue régulièrement avec la mise en place de nouveaux panneaux. »* Chaque année, une dizaine de panneaux de signalisation sont en effet créés, comme après l'incendie sous le tunnel du Mont-Blanc qui a vu la mise en place d'une signalétique des points d'évacuation sous un tunnel.

« Ce genre de rendez-vous est aussi l'occasion de rappeler les règles de base car au volant, on prend de mauvaises habitudes. Ces séances devraient être obligatoires pour tous les conducteurs. »

La soirée, organisée en partenariat avec l'association Robin des routes et la direction départementale des territoires et de la mer de



La soirée proposait des animations ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes, piétons, cyclistes ou automobilistes, qui ont appris pas mal de choses visiblement.

la Somme, proposait des animations ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes, piétons, cyclistes ou automobilistes, qui ont appris pas mal de choses visiblement. Par exemple : le fait qu'un panneau carré reprenant le cercle avec le chiffre 30 indique que l'on rentre dans une zone limitée à une vitesse maximum de 30 km à l'heure.

Beaucoup semblaient l'apprendre dans l'assistance. C'est pourtant un sujet d'actualité dans de nombreux quartiers de la ville...

Nathalie Lavallard, présidente du comité du quartier, a clos la séance en annonçant les prochains thèmes abordés : les ordures ménagères et le nouveau réseau de bus. Des sujets qui devraient faire débat.